

CAP METIERS DE LA COIFFURE 10 mois

Certificat d'Aptitude Professionnelle

Diplôme d'État niveau III

Formation accélérée

La formation CAP Coiffure vous permet de devenir coiffeur(se) et de préparer un diplôme d'Etat en suivant une formation accélérée en 10 mois. La coiffure est liée aux mondes de la mode et de la beauté, mais c'est avant tout un savoir-faire technique et artistique de grande qualité, qui nécessite une formation coiffure complète. Le CAP prépare les futurs professionnels aux techniques de coupe et de coloration, mais aussi à l'accueil de la clientèle et à la gestion des stocks

DURÉE, RYTHME DE LA FORMATION ET MODALITES D'ACCES

Le **CAP Coiffure** se prépare **en 10 mois**, de Septembre à Juin inclus. + période de perfectionnement. Soit un total 1200 heures dont 920 heures au sein de l'organisme de formation et 280 heures en entreprises.



Vacances scolaires : 1 à 2 semaines



Taux de réussite : 100% sur l'année 2018/2019 avec 6 candidats inscrits à l'examen.

La rentrée des classes aura lieu **le 3 septembre 2020 à 9H**. Les cours ont lieu, selon l'emploi du temps défini : **du Mardi au Samedi, de 9h à 17h**, soit un total hebdomadaire de **35 heures**.

Capacité d'accueil des apprenants : 2 minimum / 12 maximum

MODALITES D'EVALUATIONS

Tout au long de l'année les apprenants auront des évaluations sommatives, Examen Blanc et Bulletins trimestriels. Tout cela est organisé et soutenu par le rectorat de l'académie de Bordeaux.

PROFIL DES FORMATEURS

A voir en fiche annexe au dos du livret d'accueil

COÛT DE LA FORMATION

→ **Pour la formation en 10 mois : 3 870€ TTC** « TVA non applicable selon l'article 293B du Code Général des impôts »

→ **Acquisition du matériel pédagogique et technique en sus : 650€ TTC** environ

Le versement d'un acompte de **500€ TTC** est nécessaire pour l'enregistrement du contrat de formation et la réservation de la place de l'apprenant.

PROGRAMME DE FORMATION

Pôles	Activités		Tâches	
Pôle 1 Réalisation de prestations de coiffure	Tâches communes aux activités du pôle 1 T1-1 - Préparer, gérer et remettre en état des postes de travail T1-2 – Entretien des matériaux (outils, appareils), du linge, des équipements et des espaces de travail T1-3 – Mettre en œuvre la démarche respectueuse de l’environnement retenue dans l’entreprise T1-4 - Auto-évaluation de la qualité de la réalisation			
	1.A	Elaborer un diagnostic	Réaliser un diagnostic Formaliser le diagnostic	
	1.B	Mettre en œuvre une technique d’hygiène et de soin capillaire	Réaliser un shampoing Réaliser un soin capillaire	
	1.C	Réaliser les techniques de base de coiffure	1.C1 Coupe	Réaliser une coupe femme Réaliser une coupe homme
			1.C2 Couleur	Réaliser une coloration Réaliser un effet de couleur <i>Exécution sans conception</i>
1.C3 Forme			Réaliser une mise en forme temporaire Réaliser une mise en forme durable par enroulage Réaliser un coiffage “exécution sans conception	
Pôle 2 Relation clientèle Et Participation à l’activité de l’entreprise	Tâches T2-1	Communes aux activités du pôle 2 - Utilisation des outils numériques de logiciels professionnels	/	
	2.A	Accueillir la clientèle et gérer la prise de rendez-vous	Création de la relation client Recueil des attentes du (de la) client(e) Prise de rendez-vous Actualisation du fichier clientèle	
	2.B	Conseiller et vendre des services, du matériel, des produits capillaires	Conseiller au (à la) client(e) Réaliser la vente et de l’encaissement	
	2.C	Contribuer à l’activité de l’entreprise	Exercer son activité au sein de l’entreprise Valoriser les produits, les matériaux dans différents espaces Participer à la gestion des stocks	

→ Période de formation en entreprise : 8 semaines de stages en milieu professionnel

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Vendre des produits spécialisés
- Appliquer les techniques de coupe et coiffage
- Établir une relation avec la clientèle et participer à l'activité de l'entreprise

PROFIL ET PREREQUIS



Le CAP en Coiffure est accessible aux apprenants ayant 17 ans en cours d'année d'inscription. Formation tous publics. Candidature sur dossier.

ACCESSIBILITE ET PARTENAIRES



Accessibilité aux personnes à mobilité réduite PMR ou tous autres handicaps



CRFH : 05 57 29 20 12 accueil@crfh-handicap.fr



AGEFIPH: 0 800 11 10 09 nouvelle-aquitaine@agefiph.asso.fr



CAP EMPLOI 33 : 05 56 31 38 27 contact@capemploi33.org



Taux d'insertion à l'emploi : 99,9% sur 5 apprenants ayant obtenu leur diplôme.



Satisfaction des apprenants : sur 6 candidats accueillants pour l'année 2018/2019, pas d'abandon constatés. Pas de statistiques.

LES PLUS DE LA FORMATION ET MOYENS PEDAGOGIQUES



- > Salon d'application avec matériels et appareils professionnels, phase de pratique et mise en situation.
- > Salle de cours équipées de vidéoprojecteurs
- > Suivi par des formateurs expérimentés, tous habilités par le rectorat pour l'enseignement du CAP Coiffure
- > Manuels scolaires et têtes malléables – DVD – Dossier support projet (fiche technique, gabarits, ...)

ÉCOLE HABILITÉE PAR
L'ÉDUCATION NATIONALE

LISTE DES EPREUVES

A voir sur le site du rectorat

Epreuves professionnelles	Coefficient
EP1- Coupe et coiffage homme	4
EP2- Coupe, forme et couleur	10
EP3- Communication	2
Epreuves Générales * pour les personnes n'ayant pas validé de diplôme de niveau III	
EG1- Français et histoire-Géographie	3
EG2- Mathématiques et sciences	2
EG3- Education physique et sportive	1
EG4- Langue vivante	1

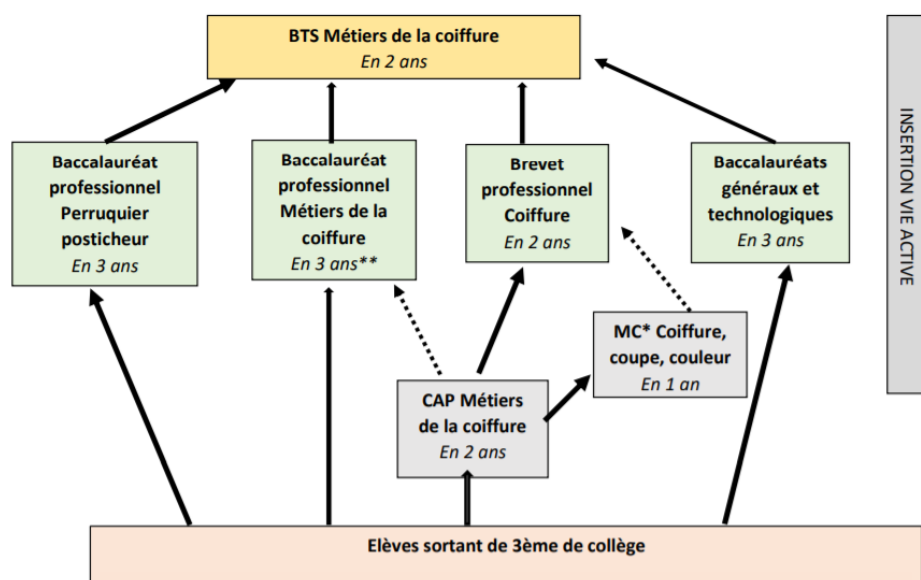
POURSUITE D'ETUDES ET DEBOUCHES

Les possibilités sont nombreuses à la suite d'un CAP Coiffure. Selon votre projet professionnel, nous vous conseillerons de poursuivre vos études en Mention complémentaire ou par un Brevet Professionnel, afin de vous spécialiser et d'approfondir vos compétences. Évidemment, il est également possible d'intégrer le monde du travail en tant que coiffeur(se) en salon ou à domicile.



Insertion directement dans la vie active

Schéma de la filière des métiers de la coiffure en 2019 – Diplômes de l'éducation nationale



MC* = mention complémentaire

** entrée en 1ère BCP possible avec un CAP

→ Parcours habituels

.....→ Parcours possibles/Passerelles



07 87 35 24 36 : Administration



CGV et règlement intérieur
disponibles ou téléchargeables sur le site web

Mme SANDRINE PITARD: Référente administrative et handicap / Directrice
Mr WILLIAM TREPAGNY: Référent pôle coiffure/ pédagogique / logistique / formateur



ESPACE FORMATION

COIFFURE - ESTHÉTIQUE

— *Maryse Durand-Nouyou* —

CONTACTS :

SCHOOL E.F.M.D.N BEAUTY: 

187 Avenue du Maréchal Foch 33500 LIBOURNE



Espace formation Coiffure – Esthétique



efmdn.beauty@gmail.com



<https://efmdn.fr/>